



## **Action du 19 juin 2015 : Précariser le Non Marchand c'est inévitablement précariser les femmes !**

**Ce vendredi 19 juin, Vie Féminine marque sa solidarité pour la défense du Non Marchand.**

Les femmes sont particulièrement concernées par les enjeux de ce secteur. Tout d'abord, ce sont elles qui y travaillent majoritairement et qui seront donc les premières touchées par toute mesure d'économie. Pensons à toutes les femmes qui travaillent dans le secteur du soin aux autres (accueil de l'enfance, soins aux personnes âgées, handicapées, malades, etc.) et en particulier aux accueillantes d'enfants conventionnées à domicile qui n'ont toujours pas de statut de travail digne de ce nom !

De surcroît, quand ces services sont manquants, insuffisants ou défaillants, ce sont une fois de plus les femmes qui pallient, dans « la sphère privée », souvent au détriment de leur autonomie économique. Ce sont, en effet, les femmes qui diminuent leur temps de travail ou abandonnent carrément la sphère du travail pour s'occuper d'un proche.

Par ailleurs, en tant que Mouvement féministe d'éducation permanente, nous tenons à rappeler le rôle essentiel que joue le secteur de l'Education permanente, et tout particulièrement pour les publics des milieux populaires. Dans un contexte de crise, de précarisation croissante des conditions de vie des femmes, de recul de leurs droits et de perte de confiance dans les institutions, l'Education permanente reste un outil essentiel pour l'émancipation individuelle et collective des femmes.

Vie Féminine appelle les responsables politiques à ne pas précariser davantage ce secteur, déjà fortement mis à mal par la non application du décret de 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente. Actuellement, le secteur n'est financé qu'à 91% de ce que prévoit le décret et cela, malgré les engagements pris par les gouvernements successifs. En outre, nous sommes toujours dans l'attente d'un refinancement des emplois du secteur. Les barèmes du secteur socio-culturel en Fédération Wallonie Bruxelles ne sont qu'à 94,14% de ceux des régions.

A l'occasion de la manifestation du Non Marchand de ce vendredi 19 juin, Vie Féminine rappelle ses revendications :

- L'application à 100% du décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente et le financement des accords du Non Marchand
- Le transfert des compétences en matière d'aide à l'emploi ne peut en aucun cas se traduire par une fragilisation à court, moyen ou long terme des secteurs Non Marchand, particulièrement en matière d'APE et d'ACS

- Pour les accueillantes conventionnées à domicile, un statut de travailleuses salariées et la mise en application urgente des engagements pris par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'augmenter leurs indemnités journalières et garantir un revenu mensuel fixe
- Le développement massif de services accessibles et de qualité permettant de répondre aux besoins de la population en matière d'accueil de l'enfance et d'accompagnement des personnes dépendante
- Le développement d'emplois de qualité dans le secteur du Non Marchand, c'est-à-dire, permettant une autonomie financière à long terme, des droits personnels et complets en sécurité sociale ainsi que l'articulation des différents temps de la vie.

## Contact

**Hafida Bachir - Présidente de Vie Féminine**

T. 02/227 13 01

M. [presidente-nationale@viefeminine.be](mailto:presidente-nationale@viefeminine.be)

**Vie Féminine a.s.b.l**

Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale

111, rue de la Poste

1030 Bruxelles

T. 02/227 13 00

Fax 02/ 223 04 42

M. [secretariat-national@viefeminine.be](mailto:secretariat-national@viefeminine.be)

[www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be)